

<u>Nombre de Conseillers :</u>	L'an deux mille dix-sept, le 13 février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil Communautaire à SEYSSEL - 74, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD
En exercice : 33	
Présents : 27	Date de convocation : 07 février 2017
Pouvoirs : 6	Présents Mmes Carine LAVAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND.
Votants : 33	Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFEVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, André BOUCHET, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD
Pour : 33	
Contre : 0	
Nul : 0	
N° CC 20/2017	Pouvoirs Mme Christine VIONNET a donné pouvoir à M. Hugues PERROT, M. Joseph TRAVAIL a donné pouvoir à M. Gilles PILLOUX, M. Bernard CHASSOT a donné pouvoir à M. Patrice GAILLARD, M. Bruno PENASA a donné pouvoir à M. Orlando DOMINGUES, M. Alain CHAMOSSET a donné pouvoir à M. Patrick FALCOZ, M. Jean-Paul FORESTIER a donné pouvoir M. Christian VERMELLE. Absents excusés M. Thierry DEROBERT Mme Marthe CUTELLE été élue secrétaire de séance

Objet : Adhésion à l'Association des Maires de Haute Savoie

Vu les statuts de l'Association des Maires de Haute Savoie,
Considérant que les Communautés de communes du Val des Usse, de la Semine et du Pays de Seyssel étaient adhérentes à l'AMF 74,

Il est proposé au Conseil Communautaire, en se substituant aux trois communautés de communes précédemment nommées, d'adhérer à l'AMF 74 comprenant l'accès au service général de l'ADM 74, l'accès au 4 modules du service informatique (gestion financière, ressources humaines - paie, DADSU, relation citoyens (facturation), dématérialisation des flux comptables et factures - Chorus Pro), l'usage de la plateforme de dématérialisation des marchés publics, l'exploitation du logiciel Berger Levrault, et éventuellement le service complémentaire « Site Internet-Portail 74 ».

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré accepte d'adhérer à l'AMF 74 pour les modules indiqués ci-dessus.

Le Président,

Paul RANNARD

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission
En Sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :
A Seyssel, le
Le Président,
Paul RANNARD



